

LES MESSAGÈRES DE NOTRE-DAME,

UN MOUVEMENT D'ACTION CATHOLIQUE DE L'EST DU QUÉBEC SUR LA MODESTIE FÉMININE¹

par Nicole THIVIERGE
Module d'histoire
Université du Québec à Rimouski.

INTRODUCTION

Dans son célèbre traité de *l'Éducation des filles*, Fénelon condamne cette «vanité de la beauté et des ajustements» si chère aux filles. Pour lui, les femmes sont habitées par un «désir violent de plaire» et l'amour qu'elles portent pour la mode et les nouveautés cause bien des problèmes, dont la ruine des familles et de la corruption des mœurs. Il explique cette vanité et cet attachement pour la mode par une frustration profonde que subissent les femmes qui ont été écartées d'un pouvoir réservé aux hommes. Les conseils de Fénelon en matière d'éducation des filles, notamment en ce qui concerne la modestie féminine, transcendent les siècles et les océans pour se retrouver dans les thèses morales et pédagogiques de ses disciples québécois du XX^e siècle. On les trouve encore aujourd'hui, à l'orée du XXI^e siècle, alors que nous entrons dans la période dite de «post-modernité». Un temps où morale et éthique, en retrouvant leurs lettres de noblesse, provoquent un retour aux valeurs anciennes pour contrer cet assèchement qu'auraient laissé les années 1970 avec leurs forces matérialisantes et les années 1980 avec leur progrès technologique à outrance. Il apparaît alors intéressant de déterrer et d'analyser une valeur ancienne comme la modestie, cette vertu féminine que Pie X comptait utiliser comme rempart contre les assauts néfastes du «modernisme» du début du XX^e siècle.

Pour le grand Robert, la modestie réfère à une retenue, à une réserve et à une simplicité dans «l'appréciation de soi-même et de ses qualités», dans son com-

portement et dans son habillement. Quand il fait appel à des citations pour illustrer la définition, le dictionnaire s'adresse surtout aux femmes. Le terme est utilisé généralement pour désigner une vertu qui recherche modération et humilité plutôt que vanité et orgueil mais aussi

pour expliquer la pudeur dans les vêtements qui garantirait la pureté et la chasteté des femmes. On parle aussi d'«une modestie», ce petit bout de fichu, ce mouchoir «qui cachait pudiquement la gorge des femmes».

C'est vers les prescriptions de l'Église catholique, en matière de mœurs et de moralité féminine, qu'il faut se tourner pour trouver une telle définition de la modestie féminine comme en témoigne celle de Monseigneur Camirand qui, en 1940, considère la modestie comme

une vertu chrétienne, une disposition qui fait éviter habituellement tout ce qui est de nature à exciter en nous-même et dans les autres la passion sexuelle².

ou cette autre définition plus complète qui apparaît vingt ans plus tard au congrès de *La Semaine religieuse de Québec* de mai 1960. La modestie est alors cette

vertu qui se rattache à la tempérance, la modestie est fille de l'humilité et de la chasteté; fille de l'humilité par une certaine retenue qu'elle impose dans la parole, le maintien et les attitudes extérieures; fille surtout de la chasteté, par la délicate réserve qu'elle suppose dans l'habillement, les regards et tout le comportement, en vue du respect de la pureté intérieure, tant chez soi que chez les autres³.



Le Soleil, 27 avril 1901, p. 2

Sans négliger tous les aspects de la modestie féminine, c'est surtout celui qui

s'adresse à la tenue vestimentaire qui nous intéressera le plus - à la fois sur le plan de la simplicité et sur celui de la pudeur - répondant en cela aux grandes croisades de moralité et de pureté de l'entre-deux-guerres, et à celles des années 1940 et 1950 sur la restauration des valeurs familiales et sur le rôle de reproduction biologique, sociale et morale que les femmes doivent y jouer.

Mon propos est de démontrer comment le discours moralisateur de l'élite sur la modestie féminine colle bien au rôle social et aux attitudes prescrites aux femmes et comment, par une vision pessimiste et négative du corps féminin, on utilise cette valeur comme facteur de culpabilisation et de discrimination sexuelle envers les femmes. Pour la première moitié du XX^e siècle, j'ai puisé dans le discours des Encycliques et dans les Mandements des évêques québécois, dans le contenu de revues d'éducation comme *Collège et Famille*, ou d'action catholique comme *La Famille* et *La Bonne Parole* et dans des journaux régionaux comme *Le Progrès du Golfe* et *L'Écho du Bas-St-Laurent*. Mais la source principale sur les croisades de pureté et de modestie réside dans les revues *Le Lys*, et *l'Idéal Féminin*, organes des Messagères de Notre-Dame, un mouvement d'action catholique féminin qui origine de l'Est du Québec et qui groupe des apôtres de la modestie. J'ai analysé ces deux revues, pour la période de la fin des années 1940 jusqu'à la fin des années 1950⁴.

1. UN CORSET IDÉOLOGIQUE HÉRITÉ

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la société québécoise a entrepris le démarrage de son industrialisation qui précède les profondes mutations de l'urbanisation, son corollaire. Phénomène qui fait éclater l'appareil de contrôle moral et social efficace que constituait la paroisse rurale. On comprend alors que le clergé québécois craigne d'autant plus la dégradation morale qu'apporte le progrès. Comme les femmes sont considérées comme les gardiennes de cette morale, très tôt la modestie féminine est mise à l'honneur comme arme de

moralisation et l'immodestie conspuée. Dès la fin du XIX^e siècle, Mgr Langevin, évêque du diocèse de Rimouski, s'en préoccupe comme le démontre son mandement de 1871 où il désapprouve

*1) les étoffes trop coûteuses, comme la soie, le satin, etc.; 2) les couleurs trop éclatantes, et les formes trop nouvelles, ou qui attirent trop l'attention; 3) les habits peu modestes comme certaines crinolines; 4) les ornements tout-à-fait inutiles, propres à nourrir la vanité, comme certaines fleurs artificielles, etc.*⁵.



Le Soleil, 1911, p. 13

et sa circulaire aux religieuses enseignantes, où il les informe du Décret 17 du Concile de Québec qui demande:

que, dans les couvents et les écoles, on les [les jeunes filles] accoutume à la modestie et à la simplicité chrétiennes, les éloignant soigneusement de la vanité, du luxe et de tout ce qui se sentira de l'ostentation, même de loin, selon cette parole de l'Apôtre [et on cite saint Paul: «Que les femmes portent des habits décents, se parant avec pudeur et modestie, et non avec des cheveux frisés, ou de l'or, ou des perles, ou des vêtements somptueux; mais comme il convient à des femmes qui font profession de piété par des bonnes oeuvres» (1, Tim, 9)]⁶.

Et l'évêque va plus loin, priant les éducatrices d'inculquer aux jeunes filles un amour de la modestie qui les détournera des «pompes de Satan» :

Ne recevez plus, dans vos classes, d'élèves portant des robes courtes, et que, dans les occasions solennelles aussi bien que journallement, ces robes soient simples, unies, suffisamment longues et extrêmement modestes. En fait de bijoux, montres, chaînes, bagues, vous ne pouvez tolérer dorénavant tout au plus que les boucles d'oreilles⁷.

Ses lettres pastorales de 1871 sur les fréquentations des jeunes gens et des jeunes filles demandent aux curés de refuser la communion, même pascale, aux femmes immodestes:

1. *aux femmes qui portent des vêtements peu modestes, «ou convenant aux deux sexes»; pareillement aux couturiers fabriquant de tels vêtements;*
2. *à tous ceux qui organisent des danses malhonnêtes [il s'agit de valse, polka [en fait on condamne surtout les danses dites lascives] et on y ajoutera en 1878, le cotillon qui introduit des poses inconvenantes];*
3. *aux maris et aux parents qui permettent de telles choses à leur femme et à leur filles [ici les hommes deviennent responsables de la modestie des filles]⁸.*

Il faut croire que le message n'est pas complètement imprégné dans les esprits puisque, dix ans plus tard, Mgr Langevin déplore encore que les «personnes du sexe» adoptent «des modes fort peu décentes, même chez les enfants»⁹.

La modestie féminine est de rigueur dans le comportement et dans l'habillement au foyer et elle requiert que les femmes évitent tout élan passionnel, même pour leur mari, comme le précise *l'Almanach des familles* de 1906, dans les «résolutions d'une femme chrétienne»:

N'être jamais avec lui [son mari] d'une gaieté ou d'une coquetterie opposée à la modestie chrétienne. Ne jamais lui montrer un excès de tendresse. N'être jamais froide ni trop sérieuse, mais toujours d'une gaieté modérée et d'une affection simple et tendre [...] Ne pas chercher à lui plaire par les avantages extérieures (sic) et la toilette [...]»¹⁰.

Pendant ce temps, le Pape Pie X déplore la grande popularité de ce mal qu'on appelle le «modernisme» et qu'il condamne «comme un assemblage d'une foule d'erreurs doctrinales qui tendent à saper le christianisme par la base»¹¹. Il se réfère à tous ses maux en «isme» comme le naturalisme, le socialisme, l'athéisme, le franc-maçonisme et même le féminisme et bientôt le garçonnisme.

Au sortir de la première guerre mondiale, le Québec est urbanisé. Le formidable quadrillage moral des paroisses rurales s'effrite et il devient difficile de contrôler la société dans les quartiers populeux de Montréal et de Québec. De plus, dans cet Occident des années 1920, des «années folles», la mode subit une profonde révolution. On voit naître un nouveau style, que les Américaines appellent «flapper». Avec ses tissus plus légers, ses coupes amples, son rejet du corset, ses jupes très courtes et ses «bas de soie» transparents, cette mode dessine nettement les formes du corps féminin. De plus, les femmes vont jusqu'à couper leur cheveux et les onduler, à orner leurs ongles de vernis, à s'épiler les sourcils, à peindre leurs lèvres, et même à fumer et à boire de l'alcool¹². Pensez que ces frivolités nouvelles s'accompagnent du port de vêtements jusqu'alors réservés aux hommes: les «shorts» pour la plage et les pantalons longs ou au genoux (les «breeches») pour le sport. C'est l'avènement de la célèbre «garçonne» qui, à force de vouloir imiter les hommes, cherche à assouvir son désir d'insubordination.

Ce n'est pas sans appréhension que l'Église catholique constate toutes ces transformations qui s'accompagnent d'une libéralisation des mœurs. La période de l'entre-deux-guerres sera donc

marquée par une campagne dynamique pour contrer ce qu'elle appelle le «fléchissement général de la moralité». Des croisades pour la pureté et pour la modestie sont lancées dès le règne de Benoît XV et continueront jusque durant les années 1960. Elles s'adressent surtout aux femmes, qu'on considère responsables de cette corruption mais aussi comme les seules capables d'enrayer le mal par les vertus attachées à leur «nature» féminine. L'éternel tandem ÈVE/MARIE



Le Soleil, 29 mai 1926, p. 2

Dans son «Allocution sur la mission de la femme», de 1919, Benoît XV rappelle que «certaines toilettes aujourd'hui admises chez les femmes sont [...] une funeste provocation au mal» et il fustige «ces incendiaires qui mettent le feu à la maison [et qui] semblent en ignorer la puissance de dévastation». À son tour, Pie XI accorde 300 jours d'indulgence à la prière pour la modestie dans laquelle les femmes demandent à la sainte Vierge de les revêtir du «manteau de la sainteté» et de les aider à montrer le bon exemple

dans «leur tenue» et dans «leur toilette» afin d'éviter tout scandale¹³. Dans l'Est du Québec, Mgr Léonard exprime son indignation par une lettre pastorale et devant les nouvelles modes, il se demande comment on peut

[...] concilier avec [...] le sentiment de modestie chrétienne, ce décolletage suggestif, ce fuselage impudique des robes, cette nudité des bras, ces étoffes légères, transparentes, ajourées qui provoquent toutes les curiosités malsaines, tous les instincts dépravés des hommes et des jeunes gens? Quelles raisons peuvent justifier nos chrétiennes de se prêter à cet étalage luxurieux de leurs formes et de leur chair¹⁴ ?

En 1926, l'Église catholique organise une grande «Croisade pour la modestie» et dans la brochure intitulée *Directives pratiques de la Croisade pour la modestie*, publiée à Paris, on précise les règles d'habillement devant guider les femmes chrétiennes et les couturières. Tout y est prévu. Retenons, par exemple, la règle d'un vêtement de ville:

Les robes ne doivent jamais être collées à même le corps; elles doivent toujours avoir des manches jusqu'au pli du coude; [...] elles doivent descendre largement au-dessous des genoux. [...] Le seul décolletage qui à la rigueur pourrait être toléré [...] c'est le décolletage en rond, non flottant, adhérent et fermé, ne descendant jamais au dessous des clavicules¹⁵.

Ces normes sont retransmises dans les circulaires des évêques québécois quand ils publient une *Lettre pastorale collective* sur le «fléchissement de la moralité et le naturalisme de la vie», le 2 février 1927. En 1928, Pie XI revient à la charge avec son Encyclique «Miserentissimus», où il dénonce l'immodestie féminine comme faisant partie des crimes qui demandent réparation. Un peu plus tard, le Cardinal-vicaire de Rome, Mgr Pompili publie un règlement de modestie que Mgr Decelles reproduit dans sa circulaire #67 du 15 septembre 1933¹⁶.

De son côté, le cardinal Villeneuve condamne la pornographie dans les théâtres, dans les quotidiens, dans les revues, au cinéma et dans les foyers. Il blâme également les danseuses et les actrices qui étalent leur «beauté perverse» et qui, par la pratique du nudisme, «allument les feux de l'amour déshonnête» et sèment les «désirs sensuels». Dans son sermon du 18 mars 1934, il interpelle les femmes chrétiennes :

Mais ne comprenez-vous point femmes chrétiennes que vous lancez à pleines mains et à tous vents les germes de la corruption et que vous cultivez partout les mauvais désirs et les pensées lubriques! [...] qu'à déshabiller vos fillettes [...] vous en préparez des proies faciles et toujours appétissantes pour la gueule du Loup! .

et il les prévient de la conséquence de cette immodestie, même au foyer, suggérant qu'elles seraient responsables des violences qu'elles suscitent:

Seule, vous ouvrez votre porte au passant, au colporteur, au visiteurs suspect, vous paraissez devant lui peu vêtue, vous l'introduisez en des pièces retirées, et vous vous plaignez qu'on vous a violentée¹⁷?

Dans le diocèse de Rimouski, durant les années 1930, Mgr Courchesne tient un discours assez nourri sur les modes et sur l'immodestie féminine. Tantôt, il veut protéger la santé physique et morale des jeunes filles de la campagne, dénigrant «la coutume qu'ont prise les jeunes filles et les femmes, de porter des sous-vêtements insuffisants à les protéger contre les rigueurs de notre climat», tantôt il demande aux prêtres d'annoncer des prières pour que les femmes «respectent les exigences de la pudeur et de la modestie du vêtement¹⁸».

Tout ce discours de l'entre-deux-guerres reflète l'inquiétude de l'Église catholique devant la libéralisation des mœurs des années folles, et la lutte sans merci qu'elle livrera pour la contrer durant les décennies subséquentes. Il démontre également cette vision de la cul-

pabilité des femmes qui, en suivant la mode, en dévoilant leur corps, conduiraient automatiquement les hommes au péché et s'exposeraient elles-mêmes aux pires punitions, dans ce monde et dans l'au-delà.

Malgré tout, la mode qui semblait s'assagir durant la crise, va encore évoluer pendant la deuxième guerre mondiale pour s'adapter aux besoins de la femme active qui participe à l'effort de guerre: aux jupes longues et étroites de la crise succèdent les jupes raccourcies et élargies afin de permettre le travail ou la pratique du sport. On invente même la jupe-culotte pour concilier féminité et modernisme¹⁹. Mais dès 1941, en pleine guerre, lors de son allocution du 22 mai aux jeunes militantes catholiques italiennes, le Pape Pie XII inaugure une nouvelle campagne de pureté; pendant toute la période qui s'étend de 1940 à 1960, cette allocution et les autres textes de l'entre-deux-guerres déjà cités alimenteront l'essentiel des mandements et des circulaires des évêques sur la modestie. Ainsi la *Lettre pastorale collective* des évêques du Québec qui lance, en 1946, la campagne québécoise de pureté :

La séparation des familles que la guerre a provoquée, la prospérité matérielle dont le conflit a été l'occasion, la soif de liberté qui a suivi cette période de contrainte et de restriction, se sont unies aux tendances de l'homme charnel pour accroître en nos milieux le naturalisme jouisseur et pour accentuer le retour aux mœurs païennes²⁰.

Et qui pourrait illustrer mieux le désarroi des hommes catholiques devant l'immodestie féminine, ruine des familles, que cet auteur qui signe «Vieux garçon» dans *l'Écho du Bas-St-Laurent*. Il brosse un tableau pessimiste de la jeune fille moderne en la comparant à son aînée de la décennie précédente :

Il y a une quinzaine d'années, une jeune fille était un ange de candeur, de vertu, un modèle de modestie. [...] Qu'êtes-vous devenues, aujourd'hui, mesdemoiselles? Des poupées qu'on orne de rubans, de dentelles, qu'on maquille

avec de la peinture [...] Aussi comme le jeune homme d'aujourd'hui redoute de se fonder un foyer! [...] À découvrir vos jambes, vos bras, à laisser votre dos transparaître à travers la mousseline qu'avez-vous gagné? Des regards moqueurs, souvent coupables [...] et [des] pensées dont vous êtes responsables devant Dieu et dont, malheureusement vous avez peut-être subi les dures épreuves et les déshonorantes conséquences²¹.

Quel portrait saisissant pour convaincre les jeunes filles de résister aux modes immodestes.

Mais lorsque la deuxième guerre mondiale est bien terminée, notamment en 1947, la mode prend un tournant de 180 degrés avec le «New Look» de Christian Dior qui prétend «redonner à la femme son blason de féminité»:

Les épaules sont doucement marquées, taille de guêpe et jupe en corolle couvrant le mollet: à la femme-soldat [...] succède la femme-fleur²².

Une mode qui colle bien à cette campagne moralisatrice et d'idéalisation de la féminité que les Américaines appellent la «mystique féminine». On veut rappeler aux femmes les valeurs fondamentales qu'elles auraient de plus en plus tendance à oublier, c'est-à-dire toutes les vertus d'une bonne épouse et d'une bonne mère de famille chrétienne. Le Pape Pie XII prononce de nombreuses adresses à la «Jeune femme moderne» afin de lui rappeler ses devoirs, sa mission et son rôle²³. Chez-nous, l'Abbé Albert Tessier tente désespérément de former des «femmes de maison dépareillées» dans ses «Écoles de bonheur». C'est dans ce contexte de l'après-deuxième-guerre-mondiale que naît le mouvement des Messagères de Notre-Dame.

2. NAISSANCE D'UN MOUVEMENT DE CROISADE CONTRE L'IMMODESTIE FÉMININE: LES MESSAGÈRES DE NOTRE-DAME

Nous abordons ici un phénomène

assez particulier à l'Est du Québec: le mouvement d'action catholique pour la modestie féminine, tout en répondant aux grandes croisades de moralisation de l'Église, prend ici un tournant original par son application concrète des grands préceptes moraux sur la mode et la modestie. Issue du milieu des maisons d'éducation féminine, l'association des Messagères de Notre-Dame gagne des adeptes partout, elle s'étend comme une trainée de poudre à travers le Québec, traversant même nos frontières pour couvrir l'est de l'Ontario.

Un tel succès peut-il s'expliquer par le contexte d'un milieu rural fermé qui permet à l'enseignement moral de mieux s'implanter dans les esprits, ou par cette formidable effervescence du milieu des écoles ménagères rurales, où l'enthousiasme en faveur des valeurs féminines et familiales semble à son comble? Et que penser de l'activité et de la forte influence d'un Mgr Courchesne qui encourage cette campagne de modes modestes, laquelle répond si bien à sa vision des valeurs féminines rurales à conserver. Comme l'affirme la théologienne Monique Dumais, Mgr Courchesne s'est fait le «défenseur de la vie rurale protectrice des vertus et de la foi chrétienne» durant les années 1930 et 1940, voulant préserver ses fidèles de ces «Babylones modernes» que sont les grands centres urbains²⁴. Ces éléments peuvent expliquer l'aspect régional du phénomène mais quand il s'agit de son rayonnement dans tout le Québec, il est sans doute important de relier aussi ce «miracle» à l'influence de la «mystique féminine». A la fin des années 1940, quelques élans de libéralisation émergent, mais en ce qui concerne la condition féminine, à part les innovations technologiques qui allègent les tâches domestiques, on nage dans un océan de «féminité» qui veut convaincre les femmes que leur bonheur et leur devoir résident dans les valeurs traditionnelles, dont la modestie féminine.

Quoiqu'il en soit, en 1944, Mgr Courchesne continue son effort et, après avoir attaqué sévèrement les couturiers et les industries de la mode, il cherche une solution pratique.

Si la confection des vêtements féminins est aux mains de corrupteurs publics, et si certains règlements idiots sont venus, à la faveur de la guerre prétexter l'économie, pour obliger les fournisseurs à livrer à l'enfance, à l'adolescence et à l'âge mûr même, des habits très coûteux où manque le linge par le haut et par le bas, je ne parviens pas à comprendre pourquoi les honnêtes gens ne se décideraient pas à s'émanciper de l'humiliante dictature des tailleurs pour dame.

La Bonne parole XXVIII, no 6, juin 1939, p. 14 A.

Il émet l'idée d'initier un mouvement pour promouvoir les modes chrétiennes:

Que nos associations catholiques mettent donc à leur programme de coopération la création et la mise sur le marché d'une marchandise faite avec goût et qui livre honnêtement à ceux qui y mettent le prix, des vêtements propres à couvrir tout ce qui doit l'être²⁵.

Message transmis, message reçu!

En décembre 1947, l'Association des Messagères de Notre-Dame est fondée par le père capucin, Irénée Tremblay, à l'occasion de la retraite des élèves de l'École supérieure d'enseignement ménager des Soeurs Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski. Une retraite où les prières sont accompagnées de l'étude de l'ouvrage de Mgr Camirand sur la lutte pour la modestie. Le projet d'association reçoit l'approbation de Mgr Courchesne le 7 janvier 1948. Un mouvement catholique féminin issu du milieu rural est né et il ne tardera pas à rayonner dans toute la province.

Les objectifs du mouvement sont publiés dans son bulletin, *Le Lys*. Il s'agit de lutter contre l'immoralité des «modes païennes», contre les programmes radiophoniques «scabreux», la publicité scandaleuse et les calendriers indécentes. On veut aussi travailler à «orienter sainement le courant de la mode», à restaurer la dignité de la femme menacée par l'introduction d'habitudes déplorables comme le «garçonisme» et le laisser-aller.

Pour ces apôtres de la modestie, les règlements vestimentaires sont sévères et ressemblent à ceux des décennies précédentes; en voici les grandes lignes:

- «décolletage» des robes à la base du cou, manches aux coudes et jupes à trois pouces au moins en bas des genoux;
- les étoffes transparentes sont interdites et tous les vêtements doivent être de coupe assez ample pour ne pas mettre en relief «ce qui doit être voilé»;
- on parle même de bas longs en toutes saisons;
- les «costumes de bain» indécentes sont bannis de même que les «shorts». Il faut éviter le plus possible de porter des vêtements dits masculins²⁶.

Le mouvement progresse rapidement. Si les premières Messagères originent des écoles ménagères et normales de l'Est du Québec, elles sont ensuite recrutées dans les régions de Nicolet, de Québec, de l'Estrie, puis de la grande région de Montréal. Il existe aussi des groupements de Messagères

adultes, réunies dans des cercles paroissiaux. Quelques chiffres illustrent leur dynamisme: on compte 59 Messagères en janvier 1948 et au printemps 1949, 1 200 d'entre elles sont recensées. Le programme d'activités est assez ambitieux: on met des cercles d'étude sur pied et on organise des congrès régionaux et provinciaux, de même que des cérémonies officielles de prise d'insigne pour les postulantes qui auraient respecté le règlement pendant plusieurs mois. Régulièrement, on forme des groupes de prière en faveur de la modestie, et on monte des petites pièces de théâtre où la tentation et le mal sont vaincus par la vertu.

Mais les Messagères ne se contentent pas de discours et de prières, elles produisent des revues de modes, comme celle de Rimouski du printemps 1949, où elles exposent leur oeuvre: une parade de mode fort appréciée, si on en croit le reportage dans le *Progrès du Golfe*. Lors de la revue de mode de Joliette de mai 1954, l'assistance peut admirer les modèles de l'atelier de confection «Jacinthe» de Trois-Pistoles et ceux du «Salon Lafontaine des modes» de Joliette: deux maisons de couture dirigées par des Messagères de Notre-Dame, cette «intrépide armée» dévouée à la «restauration de la moralité publique et à la culture patriotique de la femme canadienne-française²⁷». Parce qu'on a créé aussi des centres de confection de patrons de mode et des ateliers de couture pour aider les couturières soucieuses de la modestie; on les invite par le slogan «La mode-chez-nous - c'est nous qui la ferons²⁸!». Dès 1951, on parle des robes «Jacinthe»: «Vous ne trouverez pas mieux pour vous vêtir avec élégance et distinction que la robe JACINTHE, les marchands et les clientes sont pleinement satisfaits de ce vêtement confectionné par les nôtres et pour les nôtres».

Cet aspect, disons «nationaliste» du mouvement n'est pas exclusif aux Messagères de Notre-Dame. Ce n'est pas la première fois qu'on s'en prend à la concurrence étrangère dans le monde de la couture et qu'on parle de complot étranger mis sur pied pour saper l'âme canadienne-française. En effet, le phénomène

s'inscrit dans le contexte idéologique plus large qui se revendique d'un nationalisme canadien-français fondé sur la sauvegarde de la «race» et dont la femme serait la cheville ouvrière. Un nationalisme économique aussi qui revendique une politique «d'achat chez-nous» pour contrer les méfaits de la grande crise économique. Ce qui laisse un peu songeur, c'est cette insistance à attaquer sans réserve tout ce qui n'est pas canadien-français ou catholique dans la mode et dans l'industrie du vêtement.



Le Saleil, 15 mai 1941, p. 8.

Voyons comment Mgr Courchesne de Rimouski considère le problème. En 1930, dans son commentaire sur l'«Instruction de la S. Congrégation du Concile sur les modes indécentes», il déplore que les femmes achètent leurs «vêtements chez les confectionneurs qui fabriquent tout en série» depuis qu'elles ont décidé de ne plus les confectionner elles-mêmes. Comme elles veulent plaire aux hommes, ajoute-t-il, elles «ont la fai-

blesse de céder à l'entraînement de se dévêtir, selon les prescriptions d'une mode qui a pour auteurs le monde des tailleurs pour dames (qui est le monde juif, comme chacun sait)». Pour l'évêque de Rimouski, ces «choses qui arrivent [...] manquent totalement de bon sens²⁹». Dix ans plus tard, dans son ouvrage sur la modestie, Mgr Camirand est plus précis dans son historique sur le phénomène de la mode. Il mentionne un complot inspiré par Satan, qui se livre à la dégradation des femmes qui corrompent à leur tour la société. Ainsi

La lutte des franc-maçons contre l'Église repose sur le raisonnement suivant: la corruption de la femme obtenue, c'est le monde entier qui cesse d'appartenir au Christ [...] l'homme fait la loi, mais la femme fait les mœurs. [...] mettez la robe sans manches, la robe qui descend à peine aux genoux, les bas courts, et la conclusion demeure la même: Paris l'a voulu. Les Juifs l'ont voulu. La franc-maçonnerie l'a voulu. Et, dernière conclusion, bien capable de faire verser des larmes amères: la femme, la jeune fille catholique et canadienne-française, l'a voulu³⁰.

Dans leur désir d'orienter la mode vers la pudeur et la décence, les Messagères de Notre-Dame n'échappent pas à ce petit penchant à tout le moins chauviniste et xénophobe. Après avoir signifié leur ambition de réaliser une mode franchement canadienne, elles maintiennent «qu'il y a autant d'idées et d'ingéniosité dans la tête d'une Canadienne catholique que dans celle d'un Juif ou d'un Anglais protestant» et blâment du même coup celles qui cèdent «facilement le terrain aux juifs, aux protestants et aux hommes qui n'ont que l'unique préoccupation de favoriser leur carnet de banque³¹». Pousant plus loin le raisonnement nationaliste, une Messagère, après avoir rappelé que «la femme est aussi la gardienne de la race», va jusqu'à se demander: «Le vêtement n'est-il pas à la femme ce qu'est le drapeau à la Patrie³²?»

Mais cette tendance «nationaliste» tend à s'amenuiser au fil des années et bientôt on ne cherche plus qu'à orienter

la mode dans le sens d'une modestie préoccupée de la morale et du bon goût. Tantôt on critique, tantôt on louange les catalogues Eaton et Dupuis, ou les annonces d'appareils ménagers comme celle d'Electrolux quand ils sont présentés dans un contexte familial, où la ménagère utilisatrice est habillée modestement³³. En 1952, on parle même d'établir un «Institut d'orientation de modes» pour éliminer les problèmes «tant au point de vue économique que moral que comporte le domaine de l'habillement» :

La MODE! Ça devient l'excuse des plus désastreux accoutrements, de démonstrations franchement provocantes, de brèches au creux des porte-feuilles et de guerres ouvertes à la santé. Pour interpréter sainement la mode, il faudrait baser son orientation sur les principes de l'esthétique, de l'hygiène, de la morale et de la morale [sic] et de l'économie³⁴.

Puis l'atelier de couture, la boutique de vente, le secrétariat du mouvement et le comité de rédaction de la revue déménagent à Montréal, sur la rue Sherbrooke, pour inaugurer officiellement le *Service de Modes Jacinthe* avec sa boutique qui a pignon sur rue en plein centre-ville.

Dès 1948, afin de diffuser «la bonne nouvelle», les Messagères ont fondé un bulletin de liaison appelé *Le Lys*, dont le tirage monte rapidement à quelque milliers d'exemplaires. Devant ce succès, en 1952, on le transforme en une véritable revue de mode et de culture féminines: *L'Idéal Féminin*. Dans les années cinquante, la revue tirerait à 15,000 exemplaires environ, recrutant sa clientèle parmi les étudiantes, les militantes d'action catholique adultes et les communautés religieuses³⁵. À la fin des années 1950 et au tournant des années 1960, le contenu s'adapte quelque peu aux changements et en 1969, la revue prend le nom de *RÉALISER l'idéal féminin* avant de cesser brusquement sa publication en 1974. Mais le premier numéro de la *Revue des Fermières* laisse voir la même équipe de rédaction. La boucle est bouclée, la revue est retournée aux mains des femmes rurales. Les Messagères de Notre-

Dame peuvent aussi puiser leur enseignement dans des brochures spécialisées comme *La lutte pour la modestie* de Mgr A. Camirand, et *Une croisade féminine* du père Irénée, le fondateur du mouvement.

Jusqu'à quel point cette moralisation est-elle efficace dans la formation des jeunes filles? Le nombre de Messagères de Notre-Dame paraît assez restreint par rapport à l'ensemble de la population. Mais le message qu'elles transmettent sur la modestie colle très bien à celui qui est alors véhiculé dans les écoles secondaires de l'époque. D'autre part, il faut s'imaginer la pénibilité pour une adolescente de sortir avec les jeunes de son âge et de porter, en plein mois de juillet, une robe à manches longues et des bas longs. Des témoignages de Messagères nous confirment cette difficulté: elles souffrent des moqueries de leur entourage. Des allusions à une «confrérie des longueurs» ou à une certitude que les membres sont vouées à la vocation religieuse dérangent les Messagères qui craignent de paraître «vieux jeu», et même de ne pas «se trouver un parti»! Retenons le témoignage de cette Messagère qui illustre bien son anxiété :

C'est très dur de faire rire de soi par des parents, des amies, même pas [sic] ses élèves qui trouvent que ce doit être chaud, ennuyeux de porter des bas longs, des robes à manches plutôt longues. Et pourtant, je ne reculerai pas [mais ...] je n'ai fait aucun bien, visible du moins, par mon influence sur mon entourage. Est-ce que je manque de persuasion³⁶?

Mais qu'à cela ne tienne, dans le *Courrier Marie-Lys* de la revue, on fournit des arguments frappants pour rassérer celles qui craignent de rester vieille fille; on veut les convaincre que les jeunes hommes approuvent et même recherchent la modestie chez les femmes, que c'est absolument faux que «les jeunes gens ne choisissent comme épouses que des filles aux allures faciles et aux vêtements légers», qu'au contraire, ils cherchent une «femme de tête, de cœur, digne, pure» et que la «jeune fille qui n'a d'autre «atout» à jouer que l'immodestie pour

obtenir la main d'un prétendant, [...] n'est pas destinée au mariage»³⁷.

Dans ce monde des maisons d'éducation religieuse de jeunes filles et dans celui des mouvements catholiques, le principe même de la modestie féminine et des croisades de moralité est plutôt bien accueilli. Mais c'est la rigueur du règlement vestimentaire qui soulève des protestations. Si bien qu'on tente encore de le vendre en 1951 dans un long article, rappelant tout l'héritage idéologique cité plus haut³⁸. Mais par la suite, la revue *Idéal Féminin* témoigne d'une certaine ouverture alors qu'on s'interroge sur la pertinence de modifier le règlement vestimentaire en tolérant quelques écarts dans des situations particulières.

3. Le discours de la contrainte : modestie, classe sociale, sexe et sexualité

Dans cette section j'analyserai le contenu du discours du bulletin des Messagères Notre-Dame, *Le Lys* et de la revue *L'Idéal féminin* qui le remplace. J'y ajouterai les enseignements chrétiens sur la modestie féminine contenus dans des *manuels d'économie domestique*, dans la revue *Collège et Famille* et dans des journaux régionaux, afin de mieux situer le phénomène dans un contexte à la fois plus global et plus régional.

L'analyse abordera trois aspects fondamentaux de la modestie chrétienne confrontée aux méfaits de la mode: dans ses rapports avec les inégalités sociales et avec la discrimination sexuelle où l'on voit que loin de les occulter, elle a tendance à les favoriser; dans ses rapports aussi avec la sexualité qui conduirait les femmes, quand elles ne cachent pas les formes de leur corps sexué, à scandaliser leur entourage, surtout les hommes dont elles se rendent ainsi responsables de tous les débordements, et cela au risque des pires châtements.

3.1 MODESTIE ET CLASSE SOCIALE

Rappelons que Fénelon conseillait aux jeunes filles de rechercher la modestie

et la sobriété dans leurs vêtements en conformité avec leur rang social; il déniait ces femmes de «basse naissance» qui s'adonnaient à des «bassesses horribles» pour soutenir des dépenses folles afin de suivre la mode, allant même jusqu'à causer la ruine de leur famille³⁹. Parallèlement, le discours de l'élite québécoise du début du XX^e siècle dénonce vertement les femmes pauvres qui cherchent à imiter les riches au détriment de leur famille :

On doit se vêtir conformément à sa position. Chacun trouverait inconvenant qu'une dame de haut rang allât vêtue comme une domestique; il en serait de même si la femme d'un ouvrier ou d'un simple bourgeois voulaient [sic] s'habiller comme une princesse.[...] Pour avoir dépensé son argent en toilettes, on manque bientôt du nécessaire; partant la gêne se fait sentir; ce qui ne manque pas d'aigrir le mari et de le mettre dans un état habituel de mauvaise humeur. Les disputes de ménage, les troubles domestiques sont les premières des tristes conséquences qui en résultent. Puis arrive bientôt une seconde punition de cette vanité insensée: la faim et la misère⁴⁰.

Le châtiment semble sévère mais le mal annoncé le serait également. Il faut donc apprendre la modestie aux filles dès leur jeune âge. Durant les années 1930 et 1940, les manuels d'économie domestique contiennent de précieux conseils, au chapitre des vêtements et des convenances. L'art de s'habiller doit comporter des notions de bon goût, d'harmonie dans les couleurs et dans les formes, d'élégance, mais aussi de modestie, dans la recherche d'une «simplicité», d'une «modicité» qui convient à sa situation de fortune. Avec des ressources restreintes, il faut s'en tenir à «une toilette de couleur neutre ou foncée, de nuance solide». Peut-on comprendre que les couleurs vives, nuancées ou non, sont proscrites pour les pauvres? Serait-ce parce qu'elles se démodent trop vite ou parce que les défavorisés ont intérêt à passer inaperçus? Par exemple, pourrait-on envisager, aujourd'hui, empêcher une adolescente de porter des vêtements de couleurs

«fluo» sans risquer de la marginaliser? Quoiqu'il en soit, à l'époque, on souhaite que les femmes confectionnent elles-mêmes leurs vêtements, un bon moyen de ne pas dépasser les limites de son budget, car autrement, cela provoquerait «le désarroi dans l'organisation du foyer⁴¹». Discours qui change peu de celui de Fénelon.

Le manuel soutient que toute femme sensée doit se prémunir contre une poursuite aveugle de la mode, contre une soumission à ses fantaisies, à ses exagérations et à ses excentricités. Si elle est pauvre, elle doit éviter d'imiter ses soeurs plus avantagées par la fortune:

L'on rencontre parfois sur les trottoirs tout baignés de pluie, des jeunes filles de situation plus que modeste, portant, les jours ordinaires, des bas de soie et des souliers de cuir verni, à talons hauts, des robes dernier cri, tout comme les grandes dames ne se déplaçant qu'en limousine; quelle aberration! Laissons donc aux classes riches tout ce qui sent le luxe, le brillant, nous rappelant que la simplicité unie à l'élégance et au bon goût est un capital que même les plus pauvres peuvent posséder⁴².

Et qu'en est-il des femmes riches? Sont-elles épargnées de cette obligation de modestie féminine dans le vêtement, elles qui peuvent sans doute suivre la mode sans ruiner leur famille? Certes, elles doivent rechercher bon goût, élégance, esthétique et grâce qui sont toujours de mise, sans oublier une «décence dans la tenue», une pudeur de bon aloi. Mais d'autres dangers guettent ces femmes choyées, comme celui de devenir des esclaves de la mode ou de développer les vilains défauts de vanité et de coquetterie. Les manuels condamnent ces «mondaines, trop enviées», ces «femmes riches et vaniteuses qui semblent n'avoir d'autre intérêt que celui de la toilette [...] Leur situation prospère leur permet d'agir largement au point de vue habillement et de s'adresser à des maisons de haute-couture⁴³». Des remarques semblables à celles qu'on pouvait retrouver durant les années 1920 dans un journal régional de l'Est du Québec,

où l'auteur blâme les mères de famille qui élèvent leurs fillettes dans la coquetterie et la vanité, des fillettes qui deviennent rapidement «éprises de chiffons» et de luxe⁴⁴.

C'est vers cet aspect de la vanité et de la coquetterie en tant qu'entraves à la modestie, et vers celui du danger de vouloir s'élever dangereusement au-dessus de sa condition sociale, que les conseils des Messagères de Notre-Dame se dirigent. Pour elles, la coquetterie est l'ennemi public numéro un de la dignité féminine. On y apprend que «la femme aspire naturellement à plaire», à «se faire belle» et à «être agréable»; une attitude qui, si elle est acceptable, comporte des dangers comme celui de prendre «le chemin d'ombre de la coquetterie». Suit un portrait de la coquette qui veut faire «de sa petite personne un vain objet de complaisance» en soignant exagérément sa coiffure, son teint et ses vêtements. Elle craint de se «salir les doigts au travail» mais n'hésite pas à dépenser son argent dans des «emplettes folles». Elle «louche sur un tel vêtement chic entrevu aux étalages ou sur une robe étrennée par une amie, sur des parures étincelantes et coûteuses, mises en vogue par le caprice du jour⁴⁵». La mode est un tyran qui rend la femme esclave et qui change sa personnalité; la jeune fille modeste doit donc la suivre avec une extrême prudence en «gardant le charme particulier d'une jeune femme qui reste elle-même tout en étant à la page». La courriériste Marie-Lys conseille:

soyez toujours bien mises, quel que soit votre état mais pas plus chic que ne le permet votre condition: le snobisme est toujours à l'opposé du charme féminin⁴⁶.

Il est vrai que l'élégance et le bon goût ont leur place dans toutes les classes sociales et la jeune fille pauvre peut faire ressortir son charme et sa personnalité sans recourir à des dépenses extravagantes. Mais sous couvert de la modestie, on a peut-être tendance à occulter les effets des inégalités sociales. Ne sait-on pas que les tissus en fibres naturelles, dont les teintes sont à la fois riches et nuancées sont plus dispendieux que les

autres? Que la jeune fille pauvre qui a toujours porté les vêtements de ses grandes soeurs, est habitée par un désir légitime de porter une robe neuve, de qualité et à la mode parfois, sans pour cela souffrir d'immodestie? Et que penser de la ménagère québécoise de condition ouvrière, qui confectionne ses vêtements comme elle peut, sans pouvoir rivaliser, en temps et en technique, avec les artisans de la haute-couture? Ne pourrait-elle pas, en toute modestie, envier les femmes riches qui n'ont aucun de ses soucis? Il reste que concrètement, durant les années 1940 et 1950, dans les salles de classes, il y avait peu de danger de contrevenir à la modestie chrétienne, sous quelque aspect que ce soit, puisqu'il fallait porter, en guise d'uniforme, ces abominables robes noires...

3.2 MODESTIE ET NORME FÉMININE : LA «FÉMINITUDE»

Être modeste selon les exigences de son sexe, c'est démontrer une certaine attitude, un certain comportement où la retenue et la modération sont présentes. Fénelon conseillait de «désabuser les filles du bel esprit», de leur faire comprendre qu'une jeune fille doit parler «avec un air de doute et de déférence» et qu'elle ne doit surtout pas «parler de choses qui sont au-dessus de la portée commune des filles; quoiqu'elle en soit instruite»

qu'elle ait tant qu'elle voudra de la mémoire, de la vivacité, des tours plaisants, de la facilité à parler avec grâce: toutes ces qualités lui seront communes avec un grand nombre d'autres femmes fort peu sensées et fort méprisables. [...] qu'elle sache se taire, et conduire quelque chose; cette qualité si rare la distinguera de son sexe⁴⁷.

Et s'inspirant de Fénelon, Madame de Maintenon précise :

Rien ne contribue tant à la bonne contenance que la modestie, qui nous fait défier de nous-mêmes, de nos opinions, [...] je désire fort, mes chères filles, que vous [...] sachiez combien la hardiesse à parler de tout et sans être interrogée est un grand défaut dans une

filles [...] car il est de la modestie d'une fille ou d'une femme de paraître ignorer bien des choses, quand même elle les saurait⁴⁸.

Être modeste, c'est éviter de déborder des prérogatives de son sexe dans son comportement mais aussi dans son habillement. Au XX^e siècle, c'est éviter ce bon vieux «garçonisme» tant décrié durant les années 1920, cette «maladie sociale» des femmes qui consiste entre autre à porter des vêtements masculins, notamment le pantalon; «cette maladie, qui entraînerait l'humanité au fond du gouffre creusé par la faute d'Eve⁴⁹». On associe généralement le garçonisme au «désir extravagant des femmes d'être modernes» de s'adonner à l'«insubordination, à la frivolité, à la dissipation», c'est-à-dire au «genre garçonnier» qui constitue une «brillante monstruosité», une «caricature déplaisante de ce qu'il y a de plus gracieux et de plus angélique au monde»

CREATIONS de Marie-Luce

Exclusif à L'IDEAL FEMININ

Juniper d'allure juvénile à jupe légèrement plissée à la taille. Grandes poches reposées à la main.



— Costume demi-saison. Large col châle. Basque arrondie descendant très bas sur les hanches. Le deux-pièces "chic" pour les sorties d'importance!



— Jupe-culotte très en vogue. Remplacement avantageusement le pantalon pour le sport et surtout la bicyclette. Tissu à suggérer pour confection: Gabardine de laine (ne faire pas) ou en laine quadrillé.

L'Idéal Féminin, mars-avril 1954, p. 12.

Faites-lui place à une tribune pour pérorer, sur les grandes routes pour pédaler, au fumoir pour fumer sa cigarette et vous avez la garçonnière qui devient ridicule à imiter les hommes⁵⁰.

Dans l'Est du Québec, on désapprouve les jeunes filles qui osent porter une «culotte mal-seyante et presque bouffonne pour la pratique d'un sport aussi joli que le patinage» au lieu d'adopter «un joli costume à jupe courte seyante et féminine». On voit ici que le règlement des jupes longues, condition essentielle de la modestie, n'est pas connu de l'auteure qui se soucie plus de la féminité que de la pudeur⁵¹. L'atteinte grave à la féminité se traduit aussi par le port des cheveux courts et chaque fois que la mode prône une coupe plus courte, c'est le tollé de protestations qui s'élève, et on accuse encore le garçonisme de tous les maux. En 1924, dans le *Progrès du Golfe*, un auteur préfère signer d'un pseudonyme pour parler de ce qu'il appelle une véritable épidémie, quand les dames

jeunes comme vieilles, belles comme laides, petites comme grandes, légères comme une gazelle ou lourdes comme des hippopotames, se font couper les cheveux.

Ce qu'il considère comme un véritable massacre qu'il s'amuse à décrire :

Alors, tel l'Indien Concoyote [sic] s'apprêtant à cueillir un scalp à même le crâne de son mortel ennemi, le coiffeur se rua sur la patiente dont la belle chevelure châtain-clair, fauchée par un fer sacrilège, ne tarda pas à toucher le parquet de la boutique⁵²!

Près d'un quart de siècle plus tard, le débat est encore vif et en 1949, devant l'annonce que la chevelure sera portée très courte, une Messagère demande aux jeunes filles :

Pourquoi la sacrifier à une mode absurde qui vous fait souvent tourner en ridicule par ceux à qui vous désirez plaire, mesdemoiselles? [...] Que votre mise et votre coiffure soient telles qu'on n'ait pas à se demander en vous re-

gardant: Est-ce une fille? ... Est-ce un garçon⁵³?...

Dans le contexte de l'après-deuxième-guerre, alors que les Québécoises ont enfin obtenu le droit de vote, que plusieurs d'entre elles ont pris le chemin du bureau ou de l'usine pour travailler, le garçonisme est encore attaqué. Que la femme, la «gardienne du foyer», tende à s'émanciper de plus en plus inquiète: l'ordre moral et même l'ordre social sont menacés. Dans la croisade de restauration des valeurs familiales orchestrée par l'Église catholique, la femme est l'agent privilégié de cette restauration en autant qu'elle demeure assujettie à la hiérarchie familiale. Comme le rappelle l'épiscopat canadien, dans sa déclaration de 1958 sur «la famille au Canada», le père est «le chef de la société domestique⁵⁴».

À cet égard, la modestie féminine a son rôle et une chrétienne modeste saura respecter la place qui convient à son sexe sans s'en écarter. Les revues des Messagères de Notre-Dame reproduisent des extraits d'allocutions de Pie XII sur la mission de la femme et consacrent des pages à la gloire des travaux ménagers et au prestige de la mission féminine au foyer. En cela elles diffèrent peu des idées émises dans les manuels d'économie domestique pour jeunes filles de niveau primaire et secondaire ou des revues d'éducation comme *Collège et Famille*.

Les auteurs de la revue *Le Lys* ne sont pas tendres pour ces femmes «masculinisées», qui se vêtent comme les hommes, «ne se distinguant d'eux que par la couleur du vêtement et un grimage surabondant, destiné sans doute à réparer de la nature l'irréparable outrage». Pour illustrer son propos, un auteur imagine une conversation entre deux garçons qui examinent une jeune fille dans un tramway:

Rien ne me tombe tant sur les nerfs qu'une femme qui veut faire l'homme, [dit l'un deux] qui en prend les accoutrements et jusque les défauts. Je trouve que ce n'est pas dans l'ordre. C'est laid. Tu vois celle-là, près de la porte, avec

son pantalon et sa cigarette. N'est-elle pas ridicule⁵⁵?

Durant les années 1950, le débat sur le port du pantalon persiste comme en témoignent certains articles de la revue *Collège et Famille*, en 1955. Une auteure trouve le pantalon pratique, commode et sans préjudice à la féminité quand il est porté avec réserve et distinction. Mais il y a des limites, ajoute-t-elle, jamais cela ne devrait excuser de porter

[...] ces affreuses salopettes qu'on nomme des «jeans»! [...] Regardez la fille qui se promène dans la rue en jeans collants et souillés à dessein: elle a un air débraillée, garçonnière⁵⁶.

Une autre rédactrice, qui profite de l'occasion pour vanter le mouvement des Messagères de Notre-Dame, répond que le port des pantalons n'est acceptable en aucun cas parce qu'il favorise la «camaraderie de mauvais aloi» qui conduit aux «attitudes cavalières, au langage trivial, aux habitudes garçonnières». Elle recommande la jupe à mi-jambe pour le sport ou la jupe-culotte, à la fois pour la modestie, pour la pudeur et pour l'élégance.

Pour elle, le pantalon a une influence «psychologique et morale» sur le comportement des jeunes filles, c'est une question d'attitude et de comportement féminin qui sont menacés et en bonne Messagère de Notre-Dame, elle termine en disant que la sainte Vierge ne porterait pas des «pedal pushers» ou des «slacks⁵⁷». Mais l'histoire ne dit pas si la sainte Vierge pratique la bicyclette au Ciel! Plus sérieusement, on voit ici que l'analyse de l'auteure rejoint la pensée d'un Fénelon qui allie modestie féminine et comportement dit féminin.

Cependant, le port du pantalon devient de plus en plus populaire et de plus en plus impossible à contourner pour les femmes actives, surtout dans le sport. Si bien que les Messagères de Notre-Dame commencent à s'interroger sérieusement sur la possibilité d'appliquer une certaine tolérance aux règlements de leur Asso-

ciation. Après avoir rappelé les directives de l'épiscopat dans sa croisade de la pureté qui veut que le port du pantalon ne soit pas digne d'une vraie chrétienne, les conseillères en modestie songent à le permettre lors des excursions de pêche, pour les travaux des champs, pour la bicyclette, pour le canotage ou pour les sports d'hiver. Mais elles mettent leurs disciples en garde de témoigner trop de tolérance, les avisant de continuer d'être vigilantes, de réagir contre «notre monde féminin ravalé et masculinisé⁵⁸».

3.3 MODESTIE ET SEXUALITÉ : CRIME ET CHÂTIMENT

Pour la génération des «baby-boomers», une tendance à considérer les années 1950 comme des années de grande noirceur persiste. Il reste un souvenir de répression de la sexualité où tout était occasion de péché. Si on s'en tient au discours religieux sur la dissolution des mœurs, la période des années 1940 et 1950 apparaît comme une orgie sexuelle constante chez les jeunes gens et les jeunes filles. Pourtant, pour ceux qui l'ont vécue comme adolescents et adolescentes, le souvenir qui perdure évoque plutôt le calme plat. C'est pourquoi on peut penser que tout cet encadrement moral des maisons d'éducation religieuse et des mouvements d'action catholique s'est avéré plutôt efficace.

Quoi qu'il en soit, à l'époque, les éducateurs moralisateurs sont profondément inquiets quand arrive la période des vacances où les adolescents et les adolescentes sont laissés au seul contrôle des parents. Sans compter que la belle saison favorise les tenues légères. Les jeunes filles sont averties de ne pas se laisser influencer par les modes indécentes: on lance un cri d'alarme contre l'immoralité de certains costumes d'été, en particulier les maillots de bain, les robes-soleil, dont les boléros ont été «oubliés» à la maison et les «shorts».

Dans leurs revues, les Messagères de Notre-Dame se moquent des femmes qui vont ainsi habillées si légèrement, ces «soeurs de Tarzan». Elles conseillent plutôt aux jeunes filles de se vêtir en

vraies chrétiennes et félicitent les administrateurs de la ville de Québec qui, en juillet 1949, ont interdit le port de «shorts» et des robes-soleil⁵⁹. Cette campagne des Messagères s'inscrit dans la foulée de la Croisade de la pureté de l'épiscopat québécois qui déplore que trop de jeunes filles portent ces vêtements avec «sans gêne», même sur la rue. Les pressions sont assez fortes pour rencontrer du succès auprès des conseils municipaux de Montréal, de Québec et même d'Ottawa.

Cette manifestation contre les «shorts» accompagne une bataille plus générale contre la pornographie, où «la vraie personnalité de la femme» est «défigurée et sabotée par la publicité commerciale, la littérature pornographique, les magazines populaires, le cinéma passionnel et la radio amollissante!» Comme cette harangue d'une Messagère contre «les calendriers, les films, les paquets d'allumettes, les revues de modes qui déchiquent la femme et l'offrent en pâture à tous les yeux avides⁶⁰». Mais, pour le Père Irénée, les femmes seraient en grande partie responsables de cette immoralité publique:

La licence - le droit de publier et de vendre une littérature immorale, de dégrader la femme par une publicité indécente, de porter les vêtements les plus provocateurs, va-t-elle s'imposer effrontément sans qu'on puisse rien faire pour la condamner et l'enrayer?... Si tant de nos femmes ont oublié le sens de l'honneur et de la dignité, faudra-t-il que nous nous résignons à voir notre jeunesse livrée, par leur criminelle inconséquence, au déchainement des passions⁶¹?

Déjà en 1930 Mgr Courchesne mentionnait que les jeunes gens avaient que les premiers scandales qu'ils ont reçus leur ont été donnés à la maison, devant les vêtements sans linge sous lesquels de très proches parentes se seront permis de circuler. Ce n'est pas dire une hardiesse que de soutenir qu'un attentat à la pudeur des yeux, dans le sanctuaire de la famille,

constitue une violation du bon sens et une sorte de sacrilège⁶². L'affaire est sérieuse! À une Messagère, mère de famille qui dit se vêtir modestement, sans robes courtes ou décolletées, mais qui déplore de ne pouvoir porter des robes sans manches pour travailler par les chaleurs d'été, la conseillère du *Courier de Marie-Lys* explique que la robe sans manches a le défaut

le plus souvent de découvrir pas seulement les bras, mais le sous-bras. Alors, elle [la mère de famille] devient immodeste de sa nature et inconvenante pour une chrétienne dont les obligations de baptisée engagent à la décence dans le vêtement. [...] Cette mère a la responsabilité des âmes de ses enfants⁶³.

D'autre part, afin de convaincre les femmes de porter des bas longs même l'été, on compose une prière à la Vierge, la suppliant de faire comprendre à ces femmes aux jambes nues qui ont «perdu le sens de la pudeur», qu'elles tentent les hommes, ces pauvres hommes qui

ne savent plus où regarder... Ils en parlent bien à confesse, mais c'est toujours à recommencer... Demandez au laitier, au boulanger, au buandier, etc... ce qu'ils en pensent du bas de l'escalier... O Notre-Dame [...] faites que patrons d'industrie, d'atelier, de magasin, de bureau, ne tolèrent personne pieds-nus dans leur établissement⁶⁴.

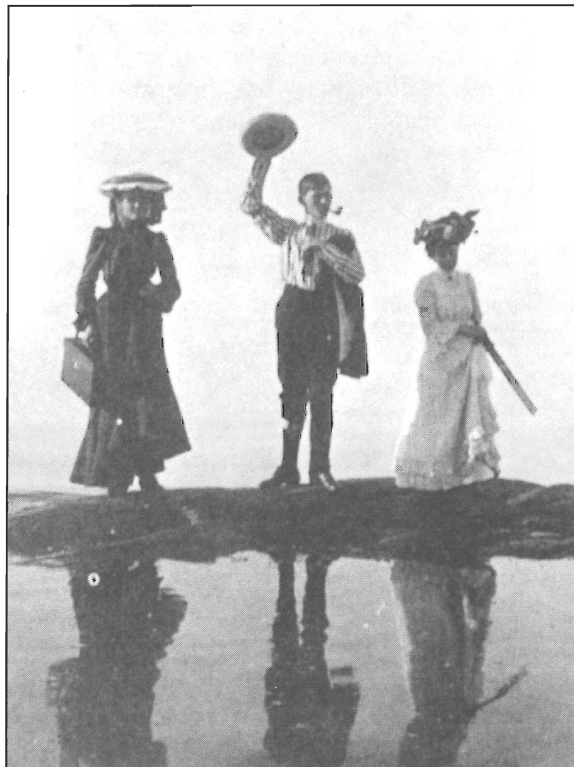
Les femmes sont donc responsables des péchés lubriques des hommes, même au foyer où elles doivent cacher leur corps aux regards indiscrets de leurs enfants et des colporteurs.

Entre 1948 et 1954, les revues des Messagères consacrent plusieurs articles à l'incapacité des hommes de se défendre devant «les charmes féminins». J'ai choisi celui de Francis Goyer parce qu'il reflète l'idée générale de la nécessité de cacher le corps de la femme et de faire comprendre à celle-ci sa responsabilité devant les agissements des pauvres hommes démunis, incapables de réagir devant sa «provocation». Goyer dit vouloir

[...] exorciser les pseudo-chrétiennes, [...] qui s'offrent en spectacle éhonté. [...] pour devenir objets de basse convoitise. Le décolletage exagéré, les manches absentes, le mauvais goût de certains chandails moulants, [...] l'art horrible de trop accuser les formes, le nudisme, les tissus provocants sont pourvoyeurs de nombreuses damnations⁶⁵.

Quelques hommes expriment leur opinion et remercient les Messagères de Notre-Dame d'inculquer le goût de la modestie aux filles. Un jeune homme compose une prière à la sainte Vierge pour que les jeunes filles ne le conduisent pas au mal. Dans un article intitulé «Ce que les jeunes gens attendent des jeunes filles», on leur reproche d'ignorer l'effet qu'elles produisent sur les hommes:

Vous, les jeunes filles, tenez-vous compte de la sensibilité de notre corps au point de vue sexuel? Dans l'autobus [...] au bureau, à chaque instant, nous rencontrons des jeunes filles qui s'offrent. Elles ont des vêtements courts et collants qui



Photographie tirée d'*Hier, au pays des métisseries*, Mont-Joli, Ateliers Plein Soleil, 1977.

n'ont comme justification que le dessein d'attirer les regards et d'éveiller en nous le désir⁶⁶.

Certains auteurs vont plus loin et jugent que les femmes sont tellement immodestes qu'elles attirent les agressions, comme l'explique Alfred Bérubé. En parlant du «maniacque au rasoir» qui sévit à Montréal en 1954:

Il est d'usage de parler avec une grande sévérité d'attentats à la pudeur, perpétrés par le sexe fort sur le sexe relativement plus «faible». [...] Mais il faut le dire qu'il est des attentats auxquels ce dernier [le sexe faible] se laisse aller [...] je veux parler de l'excitation volontaire et préméditée de la sensualité chez l'homme, par des toilettes, l'arsenal des cosmétiques et ce cortège de minauderies apparemment innocentes⁶⁷ [...]

Le maniacque est presque justifié de son attitude! C'est un jugement qui colle très bien au discours des moralistes conservateurs sur «Ève tentatrice», discours qui s'imprègne dans les esprits, culpabilise les femmes et transforme parfois les victimes en coupables, dans les cas d'agression sexuelle.

Mais pour finir avec une vision plus joyeuse de la tenue vestimentaire fémi-

nine, de sa modestie ou de son immodestie, voici comment le même auteur considère une des grandes innovations de l'époque: le tissu de nylon:

[...] il est des tissus tellement transparents et collants, qu'ils n'habillent guère plus que le cellophane légèrement teinté dont on recouvre une boîte de succulents chocolats, pour en laisser deviner toute la saveur, la suggérer fortement, ou même l'exagérer au possible.

Finalement, on pourrait croire que l'immodestie, et les tissus de nylon, rendent les filles succulentes ... bonnes à croquer!

CONCLUSION

Cette analyse de la norme prescrite sur la modestie féminine montre combien les femmes doivent observer une certaine réserve et une certaine retenue dans leurs comportements, si elles veulent se conformer au rôle moral et social que les élites religieuses et conservatrices attendent d'elles: elles sont des épouses et des mères qui restent à leur place, selon leur rang social et selon leur sexe. Même le port d'un vêtement dit masculin aurait de fortes influences psychologiques d'émancipation et contribuerait à faire dévier les femmes du modèle recherché.

Le discours démontre également une vision plus que pessimiste, voire négative du corps féminin. Il faut le cacher à tout prix, ce corps qui induit à la sexualité coupable, à la faute (la sienne et celle des autres) et à la punition. Certes, les jeunes hommes de l'époque ne jouissaient pas d'un univers beaucoup plus ouvert mais au moins n'étaient-ils pas coupables, par leur corps, des péchés des autres. Est-ce que cette culpabilisation des femmes rendues responsables de tous les débordements sexuels des mâles s'est vraiment ancrée dans les mentalités? Quelquefois on peut le croire quand on scrute certains jugements actuels sur des causes d'agressions sexuelles.

Ces campagnes de modestie vestimentaire ont-elles eu des effets favorables sur la condition des femmes? Une analyse comparée du discours catholique sur l'immodestie et de celui du féminisme dans sa lutte contre la pornographie pourrait-elle montrer quelque analogie, même si les objectifs fondamentaux semblent différents? Après tout, dans les deux cas, ne s'agit-il pas d'une lutte contre la représentation de la femme comme objet? Un combat encore très d'actualité, malgré l'essoufflement ressenti au début des années 1990, et dont la victoire ne pourrait qu'être favorable aux femmes.

NOTES

1. Je remercie l'historienne Micheline Dumont qui a semé l'idée de modestie féminine dans mon esprit et qui m'a prêté plusieurs numéros de la revue *Idéal Féminin*. Je remercie également l'archiviste de la communauté des Soeurs Notre-Dame du Saint-Rosaire de Rimouski, soeur Jeanne Desjardins, qui m'a procuré plusieurs numéros de la revue *Le Lys*. Malgré nos différences de vue sur les rapports entre l'Église catholique et la condition féminine, notre discussion dans le respect mutuel nous a sans doute permis, à l'une et à l'autre, d'avancer dans nos réflexions.
2. Mgr A. Camirand, *La lutte pour la modestie*, p. 36.
3. Conférence de *La Semaine religieuse de Québec*, #38 (19 mai 1960): 600-605, repris par Monseigneur Gérard Couturier, dans *Mandements des évêques du Golfe Saint-Laurent*, tome VII, 1957-59, p. 263.
4. Il importe ici de souligner que cette étude touche la norme prescrite plus que la pratique des jeunes filles en matière de modestie. Une analyse historique des comportements nécessiterait une toute autre méthode, comme l'histoire orale, dont les résultats ne manqueraient sans doute pas d'intérêt.
5. Mandement du 23 avril 1871 dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Jean Langevin et statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski (1867-1878)*, p. 532.
6. Mandement #57 de Mgr Langevin du 19 mars 1882 pour la promulgation du 6e Concile provincial de Québec de 1878, dans *Mandements, lettres pastorales, circulaires de Mgr Langevin et statuts synodaux du diocèse de Saint-Germain de Rimouski (1878-1887)*, pp.13-14; la citation de saint Paul sera reprise maintes fois par le clergé, au cours des décennies qui suivent, jusqu'en 1960 au moins.
7. Circulaire aux Religieuses enseignant dans le diocèse du 12 décembre 1882 dans *Mandements... de Mgr Langevin (1878-1887)*, op. cit., pp. 1-5.
8. Statuts synodaux du 2 février 1871, circulaire du 11 février 1871, lettre pastorale du 3 mars 1871 dans *Mandements... de Mgr Langevin (1867-1878)*, op. cit., (traduction du latin, Benoît Beaucage).
9. Circulaire #65 du 2 octobre 1882 dans *Mandements... de Mgr Langevin (1878-1887)*, op. cit., p.5.
10. *Almanach des familles*, 1906, p. 57.
11. Circulaire #37 de Mgr Gustave Blanche du 15 janvier 1911, dans *Mandements des évêques du Golfe du Saint-Laurent*, Vol.II (1905-1938), p. 181.

12. Pour plus de renseignements sur la mode des “années folles” et sur la vie trépidante, voir Montreynaud, *Le XX^e siècle des femmes* et Andrée Levesque, *La norme et les déviantes...*
13. Monseigneur A. Camirand, *op. cit.*, pp. 3-5.
14. Lettre pastorale de Mgr Léonard du 2 février 1921, à l’occasion du carême concernant la mortification chrétienne et les modes indécentes dans *Mandements de Mgr Léonard, lettres circulaires*. ...1921, pp.80-81.
15. J. Bricout, sous la dir. de. *Dictionnaire des connaissances religieuses*, t. IV, p. 1071-72.
16. Mgr A. Camirand, *op. cit.*, pp. 12-13,16,25-27. Le règlement de modestie est confirmé par l’Instruction de la Sacrée Congrégation du Concile du 12 janvier 1930 tel que stipulé dans l’article sur les «modes inconvenantes» du *Dictionnaire du droit canonique* de 1957, aux pp. 927-28. L’instruction de la Sacrée Congrégation sera publiée dans les Mandements des évêques et commentés par eux.
17. Mgr. R. Villeneuve, *La pureté*, pp. 16-17, 19.
18. Mgr Courchesne, Circulaire au clergé #12, du 15 avril 1930, 1,p.117 cité par Monique Dumais, «Perspective pour les femmes telles que proposées par un évêque entre 1928-1950» dans *Revue d’histoire du Bas-Saint-Laurent*, V, 3-4, (décembre 1978):33; Mgr Courchesne, Circulaire au clergé #34 du 9 février 1934, cité par Monique Dumais, *op. cit.*, p. 33.
19. Voir Montreynaud, *Le XX^e siècle des femmes...*
20. Lettre pastorale collective de son Em. le Cardinal archevêque de Québec et des Archevêques et Evêques de la Province de Québec, du 5 mai 1946, intitulée «Croisade de la pureté» dans *Mandements de Mgr Courchesne*, Vol. V, #115(bis), p. 33-35.
21. “Vieux Garçon”, “La déchéance par la mode” dans l’*Écho du Bas-St-Laurent*, 22 mars 1940, p. 2.
22. Florence Montreynaud, *le XX^e siècle des femmes*, p. 354.
23. Voir l’ouvrage de Marcel Clément, *Pie XII et la femme*.
24. Monique Dumais, “Perspectives pour les femmes telles que proposées par un évêque entre 1928 et 1950” dans *Revue d’histoire du Bas-Saint-Laurent*, Vol. IV, #3-4 (déc. 1978): page 33.
25. Mgr Courchesne, Circulaire au clergé, #101, du 19 août 1944, p. 117-18, dans *Mandements et circulaires de Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski*, IV, février 1943 à février 1946.
26. *Le Lys*, II,1 (janvier-fév. 1949):3,9; II,3(mai-juin 1949):2; I,2(sept.-oct. 1948):5, IV,2(février 1951): non paginé; V,3(mai-juin-juillet 1952): page 6.
27. *Idéal Féminin*, III,3(mai-juin 1954): page 9.
28. *Le Lys*, II, 2(mars-avril 1949):5; II, 3(mai-juin 1949): page 3.
29. Mgr G. Courchesne, Circulaire #12 du 15 avril 1930, dans *Mandements et circulaires de Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski*, Vol I, mai 1928 à janvier 1936, pp. 116-7.
30. Mgr Camirand, *Op. cit.*, pp. 38-40.
31. *Le Lys*, II,3(mai-juin 1949):8; II,6(nov.-déc. 1949): page 5.
32. Colombe, “La mode au Canada” dans *Le Lys*, I, 3 (nov.-déc.1948): page 5.
33. *Le Lys*, I,1 (juin-août1948):4-5; II,2(mars-avril 1949):6; III,2(mars-avril 1950):4; III,7(octobre 1950): page 8.
34. *Le Lys*, V, 3(mai-juin-juillet 1952): page 5
35. La collection presque complète de ces deux revues se trouve à la Bibliothèque Nationale du Québec: *Le Lys*, a comme sous-titres “bulletin des Messagères de Notre-Dame” ou “Dignité, élégance, santé”; un bulletin qui débute avec son volume 1 no 1 (juin-août 1948), qui paraît ensuite irrégulièrement pour accompagner un temps la revue *Idéal Féminin* pour disparaître à la fin de 1952. Il est remplacé par la revue *L’Idéal Féminin*, dont le sous-titre varie: “revue de culture féminine et de modes” puis “pour une promotion chrétienne de la femme” et enfin “revue de culture consacrée à la promotion de la femme”. Il est intéressant ici de constater que les sous-titres de la revue changent conformément aux modifications du contenu qui s’élargit à divers problèmes de condition féminine, traduisant sans doute une évolution dans la pensée des auteurs et des éditeurs qui colle aux changements profonds qui émergent au début des années 1960.
36. *Le Lys*, II, 6(nov.-déc. 1949):6; III,1(janv.-fév. 1950):5; IV, 7(juillet-août 1951): page 3.
37. *Le Lys*, IV,1(janvier 1951): page 3.
38. *Le Lys*, IV, 4(avril 1951): page 3.
39. Fénelon, *Éducation des filles. Fables. Lettre à l’Académie française*, pp 87-91.
40. *Almanach des familles*, 1906, p. 57.
41. *L’Économie domestique à l’École normale, à l’École primaire supérieure, aux Cours de Lettres-Sciences*, 1948, pp. 143-44.
42. *L’Économie domestique à l’école complémentaire et aux Cours de Lettres-Sciences*, 1943, p.96.
43. *L’Économie domestique à l’École normale*, *op. cit.*, 1948, p. 143.
44. Anonyme, “L’Éveil de la coquetterie” dans *Le Progrès du Golfe*, vol. XXI, #30, 17 octobre 1924, p. 4.
45. Carmel. “Les ennemis ‘intérieurs’ de la dignité féminine” dans *Le Lys*, IV, 4(avril 1951): page 7.
46. Marie-Lys. “Guide ou tyran”, *Le Lys*, III,8(novembre 1950): page 7.
47. Fénelon, *op. cit.*, p. 92.
48. Mme de Maintenon, *op. cit.*, pp. 257-58.
49. George Panneton, *Le garçonnisme*, cité par André Levesque, *op. cit.*, p. 69.
50. Joseph Baeteman, *La formation de la jeune fille*, p. 43.
51. Jeanne Le Franc, “Celles qui s’en fichent...” dans *L’Écho du Bas-St-Laurent*, 31 janvier 1936, p. 2.
52. Max, «La femme qui rate son coup» dans *Le Progrès du Golfe*, XXI, 12 (13 juin 1924): page 1.
53. Gilberte Alary, Fille ou garçon? dans *Le Lys*, II, 4 (Juillet-août 1949): page 6.
54. Mgr Gérard Couturier, *Mandements des évêques du Golfe St-Laurent*, VII, 1958, p. 389.
55. *Le Lys*, III, 2, (mars-avril 1950):8.
56. Marie-Claire Couture, “La mode annonce-t-elle garçonnisme et mignons?” dans *Collège et Famille*, XII, (2 avril 1955): page 65.

57. Ruth Roy, "La mode féminine: à propos des pantalons" dans *Collège et Famille*, XII, (2 avril 1955) : pages 60-62
58. *Le Lys*, V,3(Mai-Juin-Juillet 1952): page 6.
58. *Le Lys*, II,5(sept-oct.1949): page 7; Germaine Bernier, "Les soeurs de Tarzan" dans *Le Lys*,II,4 (juillet-août 1949): page 5; Rosaline Desilets, "Via l'enfer en robes-soleil" dans *Le Lys*, III,5 (août 1950): page 3.
59. "Nos positions" dans *Idéal Féminin*, IV, 1 (janvier-février 1955):3; Louissette Plante, "Tant que les femmes seront jolies..." dans *Le Lys*, II,4 (juillet-août 1949): page 6.
60. Père Irénée, «La fameuse question des «shorts», *Le Lys*, III,4 (juin-juillet 1950): page 7
61. Mrg Courchesne, Commentaires sur L'Instruction de la S. Congrégation... *op. cit.*, p. 116.
62. "Courrier de Marie-Lys" dans *Le Lys*, IV,10(décembre 1951): page 2.
63. Esther, "Notre-Dame de la lumière" dans *Le Lys*, V,3(mai-juin-juillet1952): page 11.
64. Francis Goyer, "Êtes-vous élégantes?" dans *Le Lys*, II,4 (juillet-août 1949): page 8.
65. *Le Lys*, I,3 (nov.-déc. 1948):6; IV,2(février 1951): page 4.
66. *Idéal Féminin* (mars-avril 1954): page 8.

BIBLIOGRAPHIE

- BAETEMAN, Joseph. *Formation de la jeune fille. 2e fascicule: les vertus de la jeune fille*. Evreux, G. Poussin, 1919. 96p.
- BRICARD, Isabelle. *Saintes ou pouliches. L'éducation des jeunes filles au XIXe siècle*. Paris, Albin Michel, 1985. 351p.
- BRICOUT, J. sous la dir. de. *Dictionnaire des connaissances religieuses*. t. IV, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1926. 1271p.
- CAMIRAND, A. Mgr. *La lutte pour la modestie*. Arthabaska, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., 1941. 44p.
- COLLECTIF CLIO. *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*. Montréal, Quinze, 1982. 521p.
- COURCHESNE, Georges Mgr. *Mandements et circulaires de Mgr Georges Courchesne*. Évêque de Rimouski, IV, février 1943 à février 1946. 487p.
- COURCHESNE, Georges Mgr. *Mandements et circulaires de Mgr Georges Courchesne*. Archevêque de Rimouski, V et VI, février 1946 à novembre 1950. 585p.
- COUTURE, Marie-claire. «La mode annonce-t-elle garçons et mignons?» dans *Collège et Famille*. XII, 2 avril 1955.
- COUTURIER, Gérard Mgr. *Mandements des évêques du Golfe St-Laurent*. VII, 1957-1959, Hauterive, Chancellerie de l'Evêché. 1960, 628p.
- COUTURIER, Gérard Mgr. *Mandements des évêques du Golfe St-Laurent*. VIII, 1960-1961, Hauterive, Chancellerie de l'Evêché, 1962. 340p.
- DESJARDINS, Gaston. «La pédagogie du sexe: un aspect du discours catholique sur la sexualité au Québec (1930-1960)» dans *R.H.A.F.*, 43, 3, hiver 1990: 381-401.
- DUMAIS, Monique. «Jalons pour une réflexion éthique sur le modèle de la mère dans la société québécoise, 1940-1970» dans *Cahiers éthicologiques de l'UQAR*, 4, décembre 1984: 49-65.
- DUMAIS, Monique. «Perspective pour les femmes telles que proposées par un évêque entre 1928 et 1950» dans *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent*, V, 3-4, décembre 1978: 33-36.
- DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID. *Les Couventines*. Montréal Boréal Express, 1986. 315p.
- LENOIR, Abbé. *Dictionnaire de théologie approprié au mouvement intellectuel de la seconde moitié du XIXe siècle*. T. IX, Paris, Librairie de Louis Vivès. 1876, 806p.
- LÉONARD, Joseph-Romuald Mgr. *Mandements et circulaires de Monseigneur Léonard*. Évêque de Rimouski, du 25 février 1920 au 21 décembre 1925. 387p.
- LÉVESQUE, André. *La norme et les déviantes: des femmes au Québec pendant l'entre-deux-guerres*. Montréal, les ed. du Remue-Ménage, 1989. 232p.
- MONTREYNAUD, Florence, éd. *Le XXe siècle des femmes*, Paris, Nathan, 1989. 731p.
- NAZ, R., sous la dir. de. *Dictionnaire de droit canonique*, t. VI, Paris, Libr. Letouzey et Ané, 1957. 1522p.
- PERROT, Philippe. «Le jardin des modes» dans Jean-Paul Aron, *Misérable et glorieuse, la femme au XIX siècle*. Bruxelles, Ed. Complexe, «Coll. historique», #15, 1984. Pages 102-116.
- PERROT, Philippe. *Le travail des apparences ou les transformations du corps féminin*. XVIIIe - XIXe siècle. Paris Seuil, 1984. 280p.
- Pie XII. *La femme dans la société*. Textes présentés par Marcel Clément, Trois-Rivières, Ed. du Bien Public, 1953. 178p.
- ROY, Ruth. «La mode féminine: à propos des pantalons» dans *Collège et Famille*, XII, 2 avril 1955.
- THIVIERGE, Nicole. *Écoles ménagères et Instituts familiaux, un modèle féminin traditionnel*, Québec, I.Q.R.C., 1982. 472p.
- VILLENEUVE, Le Cardinal R. *La pureté. Sermon prêché à la cathédrale*, le 18 mars 1934. Québec, Librairie de l'Action catholique, «Tract #4», 1934. 22p. .
- YANACOPOULO, Andrée. sous la dir. de. *Au nom du Père du Fils et de Duplessis*. Montréal, Editions du Remue-Ménage, 1984. 177p.